

Association À Bicyclette



Rapport d'activités 2019

Association À Bicyclette
78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Tél. : 09 72 57 35 57 – Port. : 06 95 05 50 56
Mél. : abicyclette.tulle@fub.fr - site internet : <https://abicyclette-tulle.frama.site/>
N° SIRET : 823 195 474 00023

Table des matières

Présentation de l'association.....	3
Historique.....	3
Objet.....	3
Champs d'action.....	3
Organisation.....	3
Réseaux nationaux.....	4
Activités de l'association.....	5
Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association.....	5
Contrôles techniques de vélos.....	7
Ateliers mobiles vélo.....	7
Gardiennage-contrôle technique.....	8
Conseils aux institutions pour favoriser le vélo.....	8
Animations/Sensibilisation.....	9
Tourisme.....	10
Location de vélos.....	11
Partenariats.....	11
Communication.....	12
Annexes : quelques articles, une affiche et un extrait de programme.....	13

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Historique

L'association À Bicyclette a été créée le 25 mai 2013. Elle a eu une très faible activité jusqu'à l'arrivée, fin 2015, d'une nouvelle équipe de bénévoles souhaitant la redynamiser. Ce sang neuf a su mobiliser et fédérer, car, en mars 2017, l'association a ouvert un atelier de réparation de vélos participatif et solidaire. Depuis, l'association continue son développement avec, en octobre 2018, l'embauche de son premier salarié et, en juin 2019, la mise en place d'une activité de location de vélos.

Objet

L'association a pour objet, tout en respectant les autres modes de transport alternatifs à la voiture individuelle :

- de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement écologique, économique, convivial et bon pour la santé,
- de conseiller les particuliers, collectivités locales, associations et entreprises sur l'utilisation du vélo, les équipements et aménagements favorisant la pratique du vélo.

L'association À Bicyclette a été reconnue en 2018 comme un organisme d'intérêt général.

Champs d'action

Les activités de l'association en faveur du développement de l'usage du vélo interviennent directement ou indirectement dans les sphères :

- de la préservation de l'environnement et du cadre de vie ;
- du lien social ;
- de l'insertion (valorisation des personnes, acquisition de compétences...);
- du tourisme et de la culture.

Organisation

Adhérents

En 2019, l'association compte 202 adhérents.

Conseil d'administration et Bureau

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 09/03/2019, se compose des membres suivants : Christian Desfontaines, Séverine Ecuillon, Christophe Gibiat, Baptiste Lherbeil, Ludovic Salesse, Irène Vidal et Martin Viville.

Le bureau de l'association, élu le 30/03/2019, est constitué des membres suivants :

- Séverine Ecuillon, présidente ;
- Irène Vidal, trésorière ;
- Martin Viville, secrétaire.

En 2019, le conseil d'administration s'est réuni 11 fois : les 8/01/2019, 29/01/2019, 23/02/2019, 30/03/2019, 18/05/2019, 13/06/2019, 9/07/2019, 27/08/2019, 17/09/2019, 22/10/2019 et 29/11/2019. Il a ouvert ses réunions aux bénévoles de l'association pour qu'ils apportent idées et énergie aux projets de l'association.

Commissions thématiques

Des commissions thématiques ont été créées en fin d'année 2018 pour travailler au gré des besoins sur certaines activités de l'association ou éléments en lien avec celles-ci comme :

- le local/atelier (organisation et aménagement) ;
- la location de vélos ;
- les aménagements cyclables.

Ces commissions thématiques sont ouvertes à tout membre de l'association souhaitant s'investir dans un ou plusieurs des domaines auxquels elles sont consacrées. Chacune comprend au moins un membre du conseil d'administration.

Elles permettent d'approfondir certains sujets ou problématiques nécessitant une collecte d'informations, la réalisation d'analyses, l'élaboration de propositions. Tout leur travail sert ensuite au conseil d'administration d'À Bicyclette pour prendre des décisions éclairées et réfléchies. Par ailleurs, le résultat des réflexions de certaines commissions, notamment celle dédiée au local/atelier, peut directement être utilisé pour faciliter l'organisation et le fonctionnement d'une activité.

Au cours de l'année 2019, les commissions relatives à la location de vélos et aux aménagements cyclables (appelée commission « cyclabilité ») se sont réunies à plusieurs reprises :

- pour la location, les 19/01/2019, 26/01/2019 et 6/04/2019 ;
- pour les aménagements, les 26/04/2019, 18/05/2019, 10/10/2019 et 15/11/2019.

La commission location de vélos a notamment préparé la mise en place du service de location vélos qui a démarré le 17/06/2019.

La commission « cyclabilité » a travaillé sur trois projets d'aménagement situés dans la ville de Tulle : la desserte du futur pôle universitaire dans le quartier de Souilhac, la création d'un trottoir cyclable le long du quai Continsouza et la mise en place d'un sens unique sur le pont Lachaud. Elle a notamment transmis ses remarques auprès des services techniques de la ville sur la base des informations et plans qu'elle a obtenus de leur part (après les avoir demandés). Par ailleurs, elle a étudié les besoins en stationnement de vélos sur Tulle pour proposer à la ville des emplacements où des appuis-vélos sont attendus. Enfin, elle a travaillé sur la rédaction d'un courrier destiné aux candidats aux élections municipales et communautaires de Tulle et Tulle Agglo, de mars 2020, pour connaître leur projet politique en matière d'écomobilité et notamment la place qu'il réserve au vélo.

Salarié

L'association dispose d'un salarié à temps partiel (28 heures/semaine), M. Laurent Hollécou. Ce dernier est en poste depuis le 1/10/2018.

Réseaux nationaux

À Bicyclette est membre de deux réseaux nationaux qui lui apportent un appui technique et administratif : la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et L'Heureux Cyclage.

La FUB fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien.

L'Heureux Cyclage est le réseau national des ateliers vélo participatifs et solidaires. Il a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des ateliers. Les ateliers vélo se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Atelier vélo participatif et solidaire et local de l'association

Historique

À la mi-février 2017, l'association a pris en location un local au 78, rue de la Barrière à Tulle pour y installer son atelier participatif et solidaire de réparation de vélos. Ce dernier a ouvert début mars 2017. Il a tout de suite trouvé sa place dans le paysage tulliste et son activité n'a cessé de croître depuis son ouverture.



*78, rue de la Barrière – 19000 Tulle
Local et atelier d'A Bicyclette*

Fonctionnement et principe de l'atelier

Les ateliers participatifs et solidaires sont l'occasion pour chacun d'apprendre à réparer son vélo. Les participants peuvent devenir autonomes dans la réparation de leur bicyclette et des conseils sont échangés sur les équipements, la circulation, etc.

L'accès à l'atelier requiert d'être membre de l'association.

Activités et réalisations 2019 de l'atelier

Horaires d'ouverture

L'atelier est ouvert :

- le lundi de 14h00 à 18h00 ;
- le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- le vendredi de de 14h00 à 18h00 ;
- et le 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00.

Ces horaires d'ouverture au public aussi étendus ont été mis en place en novembre 2018. Avant, l'ouverture de l'atelier se limitait au mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et au 1^{er} samedi du mois de 14h00 à 18h00. Il est important de rappeler que cette extension de la plage horaire de l'atelier a été possible grâce à l'embauche d'un salarié et à la mobilisation des bénévoles.

Visites, réparations, restaurations et ventes

En 2019, l'atelier a assuré 280 demi-journées d'atelier avec en moyenne deux bénévoles par atelier (sans compter le salarié).

L'atelier a ainsi reçu au total 1362 visites dont 296 pour réaliser un contrôle technique et une réparation de vélo encadrés par les bénévoles et/ou le salarié de l'association. Par ailleurs, il a permis de réaliser au total 660 réparations ou restaurations de vélos. Celles-ci ont nécessité l'utilisation de 381 pièces neuves ou d'occasion (ce chiffre n'inclut pas les pièces servant à la restauration des vélos assurée par l'association – voir ci-dessous).

Enfin, les périodes fermées au public ont permis aux bénévoles et au salarié de restaurer des vélos afin de les mettre en vente à prix réduit. Les vélos que restaure l'association sont fournis gratuitement par des particuliers ou récupérés dans les déchetteries. En 2019, 116 vélos ont ainsi été restaurés puis donnés ou vendus.

Démontage

Pour gérer le stock de vélos, des apéros-démontage ou goûters-démontage sont organisés. Ces sessions conviviales de démontage permettent de désosser les vélos jugés non réparables et de récupérer des pièces pour pouvoir en réparer d'autres. Par ailleurs, ces moments sont aussi l'occasion pour les participants de comprendre comment fonctionne un vélo.

En 2019, À Bicyclette en a organisé sept : les 15/02/2019, 22/03/2019, 28/04/2019, 16/06/2019, 8/09/2019, 3/11/2019 et 23/11/2019.

Formation

Le 11/02/2019, le salarié d'À Bicyclette a reçu, chez le fabricant Arcade Cycles, une formation d'une journée à la réparation des vélos à assistance électrique. Il s'agissait de préparer le salarié à savoir faire face aux pannes que pourraient rencontrer les futurs vélos de location à assistance électrique.

En mai 2019, l'association a accueilli sur un jour, le 20/05/2020, trois personnes de l'association Nomadways qui comptent animer des ateliers de réparation de vélo à Brivezac (le site de leur association). À Bicyclette les a initiées à la mécanique vélo.

L'association a encadré pendant deux semaines, du 1/07/2019 au 12/07/2019, sur 32 heures, un stagiaire de l'INSUP Corrèze pour le former à la mécanique vélo. Ce stage faisait partie du programme de remobilisation vers l'emploi et avait pour objectif de placer le stagiaire en situation professionnelle et de favoriser l'acquisition de techniques et savoir-faire.

Contribution à la réalisation d'un manège vélo

À Bicyclette a continué à apporter sa contribution (démarrée en 2018) à la création d'un manège pour enfant actionné à la force des mollets. Elle a ainsi poursuivi son appui technique à l'association OCCE19 (office central de coopération à l'école du département de la Corrèze) qui porte ce projet. Elle a notamment dédié une demi-journée (le 26/08/2019) à l'amélioration du manège.

Ce manège a été accueilli sur le stand d'À Bicyclette lors du festival « Les Nuits de Nacre » (les 28 et 29 juin 2019) et a été un des pôles d'attraction pour les enfants et les parents.

Essaimage de l'atelier

À Bicyclette a poursuivi sa participation (initiée en 2018) au lancement de l'atelier vélo de l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde, sise à Brive-la-Gaillarde et à celui de l'association Véli-Vélo, sise à Limoges.

À Bicyclette a ainsi continué son intervention auprès de l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde dans la formation de ses bénévoles, dans l'aménagement de son atelier vélo et dans l'animation de son atelier mobile pour les « Repair cafés » qu'elle organise. Cela a permis à cette association d'embaucher, dans le courant de l'année 2019, un salarié dédié à l'atelier de réparation de vélos et de continuer à faire des commandes groupées avec À Bicyclette pour acquérir des pièces et de l'outillage.

À Bicyclette a également maintenu ses commandes groupées pour l'achat de pièces et outillage avec l'association Véli-Vélo.

Relation avec les ateliers vélos - Échanges et diffusion de connaissances

L'association collabore aux listes de discussions des deux fédérations dont elle est membre (FUB et L'Heureux Cyclage) ainsi qu'à leur site collaboratif commun : <http://wiklou.org>.

Le local

Une zone de gratuité et un espace de convivialité

En parallèle des activités de réparation, l'association propose, au sein de son local, une petite zone de gratuité où les habitants du quartier, adhérents ou simples visiteurs peuvent déposer ou prendre librement des objets.

Par ailleurs, l'association dispose d'un espace de convivialité facilitant l'échange avec le public accueilli. Dans ce dernier, il est possible de prendre une boisson fraîche ou chaude, un en-cas ou de partager un repas avec les bénévoles.

Contrôles techniques de vélos

Fonctionnement et principe

Il s'agit de vérifier, lors d'animations extérieures au local de l'association, les vélos du public pour lister les réparations utiles voire nécessaires. En fonction de la fréquentation, des petites réparations sont effectuées, des équipements de sécurité (catadioptrés, feux avant et arrière, gilets et brassards rétro réfléchissants, écarteurs de danger, sonnettes, etc.) sont mis en place ou remis en fonction des besoins et des conseils peuvent être donnés.

Activité et réalisations 2019

En 2019, l'association a animé plusieurs stands de contrôles techniques :

- le samedi 27/04/2019, place Brigouleix à Tulle, lors du village éphémère 2 roues « Faites du deux-roues ! » organisé par la sécurité routière. À cette occasion, l'association a joué les intermédiaires pour faire venir un manège pour enfants actionné à la force des mollets (un vélo couplé au manège le faisait tourner) – la sécurité routière a ainsi pu ajouter cette attraction à son événement en louant ce manège à son fabricant, un adhérent de l'association Brive ville cyclable « Partager la rue » que connaissait À Bicyclette - (20 visites reçues et 5 vélos contrôlés/réparés et équipés) ;
- le dimanche 23/06/2019, à Uzerche, dans le cadre de la journée « Fais ta vélorution », organisée par la P'tite Fabrique Solidaire. Le contrôle technique a été suivi d'une balade/pique-nique à vélo en famille (10 visites reçues et 6 vélos contrôlés/réparés et équipés) ;
- le mardi 17/09/2019, à la cité administrative de Tulle, dans le cadre du challenge « MobiliCité » organisé par les services de la cité administrative (9 visites reçues et 4 vélos contrôlés/réparés et équipés) ;
- le dimanche 13/10/2019, à Tulle, à la maison de quartier de Virevialle, lors du marché festif et solidaire organisé dans le cadre de l'opération « Mon territoire à du goût » (26 visites reçues et 3 vélos contrôlés/réparés et équipés) ;
- le samedi 26/10/2019, à Tulle, sous la halle du marché de la gare, dans le cadre de l'opération « Cyclistes, brillez ! » (27 visites reçues et 7 vélos contrôlés/réparés et équipés).

Pour ces opérations, l'association a bénéficié du soutien financier de la Sécurité routière de la préfecture de la Corrèze et de la société d'assurance mutuelle MAIF. Cela a permis d'équiper les participants et leur bicyclette en équipements de sécurité.

Ateliers mobiles vélo

Fonctionnement et principe

Il s'agit de réaliser, hors du local de l'association, des ateliers soit pour entretenir/réparer un parc de vélos, soit pour apprendre aux participants à diagnostiquer leurs vélos et à les réparer. Au cours de ces ateliers des équipements de sécurité peuvent être installés ou remis en fonction des besoins.

Activité et réalisations 2019

En 2019, à la demande de l'association À Tout Venant - Ressourcerie Gaillarde, À Bicyclette a animé six ateliers mobiles vélo dans le cadre de « Repair cafés » organisés dans les locaux de la ressourcerie ou dans d'autres lieux sis à Brive-la-Gaillarde ou à Malemort : les 12/01/2019, 2/02/2019, 9/03/2019, 4/04/2019, 6/04/2019 et 15/06/2019. Au total, 28 personnes ont participé à ces ateliers.

À Bicyclette est aussi intervenue le 13/08/2019 auprès des enfants du centre aéré Élan de Naves pour les initier à la mécanique vélo.

Par ailleurs, l'association a tenu un atelier mobile, le 17/10/2019 matin, à l'épicerie « Le Silo » à Argentat (8 visiteurs et 3 vélos contrôlés/réparés et équipés).

Enfin, elle a entretenu :

- le parc de vélos de l'école primaire Turgot à Tulle, les 15 et 26 avril 2019 (10 vélos ont été révisés) ;
- et le parc de vélos du centre de loisirs du Chambon à Tulle, les 11 et 16 juillet 2019 (20 vélos ont été révisés).

Gardiennage-contrôle technique

Fonctionnement et principe

Le but est d'inciter les participants à différents événements à s'y rendre à vélo pour réduire les problèmes de congestion et de stationnement générés par les déplacements massifs en automobile que ces manifestations occasionnent. Sur place, un stand les accueille où ils peuvent faire garder leur vélo puis le récupérer diagnostiqué, vérifié et équipé éventuellement de matériel de sécurité. Ce service où tout est facilité peut aider à instaurer une nouvelle habitude de déplacement.

Activité et réalisations 2019

En 2019, l'association a tenu deux stands de gardiennage et contrôle technique de vélos : un lors du festival « Les Nuits de Nacre » et un autre à l'occasion de la fête des associations de Tulle.

Pour l'instant, ils ont un succès modeste, car ils manquent de visibilité et que les organisateurs des événements ont peu communiqué sur l'option de venir à vélo plutôt qu'en voiture pour y assister.

Pour le festival « Les Nuits de Nacre » à Tulle, l'association a tenu un stand le 28/06/2018, de 17h30 à 2h00 du matin, et le 29/06/2019, de 17h30 à 3h00 du matin. Ce stand faisait intégralement partie du festival (voir en annexes un extrait du livret du festival). Il a reçu 60 visiteurs et 8 vélos ont été contrôlés et gardiennés. Des cyclo-randonneurs qui avaient fait escale à Tulle pour assister au festival ont apprécié ce service, car tout d'abord, avant de découvrir le stand, ils ne savaient où poser leurs vélos en sécurité pour assister aux spectacles, et que par ailleurs, leurs vélos avaient besoin d'un entretien.

Pour la fête des associations sur le site de l'Auzelou à Tulle, le 31/08/2019, l'association a tenu un stand de 13h30 à 18h00. Le stand a reçu 31 visites et 18 vélos ont été gardés et pour la plupart contrôlés/réparés et équipés.

Conseils aux institutions pour favoriser le vélo

L'association est intervenue auprès de différents organismes pour que soient pris en compte et favorisés les déplacements à vélo.

Sécurité routière – préfecture de la Corrèze

À Bicyclette est membre du comité de pilotage du document général d'orientations de la sécurité routière 2018-2022 de la préfecture de la Corrèze. En 2018, elle a contribué à son élaboration et a notamment participé au groupe de travail « Partage de la chaussée (piétons et cyclistes) ».

Cette année 2019, l'association a mené différentes actions s'inscrivant dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2019, déclinaison opérationnelle du document général d'orientations de la sécurité routière (cf partie Activités de l'association / Contrôles techniques de vélos).

Aménagement cyclables - Ville de Tulle – communauté d'agglomération Tulle Agglo

L'association a rencontré à plusieurs reprises (9/01/2019, 2/07/2019, 17/07/2019) les élus et les services techniques de la ville de Tulle et de la communauté d'agglomération Tulle Agglo pour réfléchir ensemble sur les aménagements cyclables, notamment la localisation et la mise en place de bandes cyclables, de parkings-relais vélos, de doubles sens cyclable, d'appuis-vélos, etc.

Ces échanges engagés depuis 2017 ont permis cette année la mise en place de nouveaux doubles sens cyclables et la pose de nouveaux appuis vélos dans la ville de Tulle.

Par ailleurs, À Bicyclette alimente une cartographie en ligne (via OpenStreetMap) des aménagements cyclables de Tulle qu'elle a créée en 2018. Elle prévoit d'en réaliser une qui localiserait les points noirs pour la circulation

des cyclistes, recensés par l'association, et une autre qui figurerait des propositions d'aménagements que pourrait faire À Bicyclette pour faciliter l'usage du vélo. Cet outil est un bon moyen pour faire connaître aux cyclistes les aménagements existants et pour échanger avec la ville de Tulle sur les problèmes et les améliorations possibles.

Plan climat air énergie territorial (PCAET) sur le territoire de Tulle Agglo

En 2019, À Bicyclette a continué à participer à l'élaboration du PCAET de Tulle Agglo (elle avait commencé dès le démarrage de la réalisation de ce plan en 2018). Elle a ainsi assisté de façon active aux réunions de travail des 16/05/2019, 6/06/2019 et 27/06/2019.

Programme « Action cœur de ville » de la ville de Tulle

Ce programme a pour but de revitaliser le centre-ville de Tulle en impliquant les habitants de la communauté d'agglomération Tulle Agglo dans la réflexion. Des bénévoles d'À Bicyclette, en leur qualité de membres de l'association et d'habitants du territoire, ont participé à deux réunions publiques participatives le 6/04/2019 et 10/04/2019 ainsi qu'à la soirée de restitution le 14/06/2019.

Programme « Alveole »

Le programme Alveole a pour objectif d'augmenter le nombre de places de stationnement vélo abritées et d'accompagner les personnes vers l'écomobilité en les sensibilisant à l'usage du vélo. Ce programme, financé par les certificats d'économie d'énergie :

- apporte une aide financière aux institutions (collectivités locales, administrations, bailleurs sociaux, établissements scolaires...) pour qu'elles mettent en place des parkings vélos couverts qui desservent leur bâtiment
- et prend totalement en charge un accompagnement de leurs usagers à l'usage du vélo (sous forme de différentes actions, choisies en fonction des besoins).

Cet accompagnement est assuré par une association membre de la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette) et À Bicyclette peut potentiellement être sollicitée pour réaliser ces actions de sensibilisation à l'usage du vélo.

En 2019, À Bicyclette a participé à la diffusion du programme Alvéole en informant les services techniques de Tulle de l'existence de ce programme et en conseillant le service habitat jeunes de Tulle (SHJT) sur les démarches à suivre pour s'inscrire dans ce programme dans le cadre de son projet d'abri à vélos (rencontre avec le SHJT le 6/11/2019).

Animations/Sensibilisation

En 2019, l'association a participé à plusieurs manifestations et en a aussi organisé. Elle est aussi intervenue auprès d'associations étudiantes.

Ciné-vélo

À Bicyclette, avec le soutien de la communauté d'agglomération Tulle Agglo, a organisé une projection-débat autour du documentaire « Why we cycle » à la médiathèque de Tulle le 20/09/2019. Le film présente les effets de la pratique du vélo sur les habitants et la société dans un pays (les Pays-Bas) où à tout âge, par tout temps et à tout moment (jour et nuit) le vélo est utilisé pour se déplacer. 15 personnes ont assisté à cet événement.

Pour enchaîner sur cette projection enthousiasmante, révélant des possibles réalisables et bénéfiques, À Bicyclette a conçu et animé une balade à vélo commentée des aménagements cyclables de la ville de Tulle le 21/09/2019 après-midi (cf partie Tourisme / Balade, voir aussi l'affiche de ces deux événements en annexe).

Journée d'accueil des étudiants tullistes

Le 19/09/2019, la ville de Tulle a organisé sa journée d'intégration à l'intention des étudiants tullistes. Dans le cadre de cette manifestation, un rallye a été organisé où l'atelier d'À Bicyclette a été une étape. L'association a ainsi accueilli 63 étudiant·e·s en équipes avec comme défi pour eux de remonter un vélo en une dizaine de minutes. Les bénévoles en ont profité pour leur présenter l'association et les bienfaits du vélo pour se déplacer à Tulle.

Stand d'information

- Le samedi 7/09/2019 de 8h00 à 12h30 au marché de la gare de Tulle, À Bicyclette a tenu un stand afin de présenter les activités de l'association et les vélos de location (25 visites reçues).
- Le mardi 17/09/2019 de 11h30 à 13h00, à la cité administrative de Tulle, dans le cadre du challenge « MobiliCité » organisé par les services de la cité administrative, l'association a tenu un stand d'information promouvant les déplacements à vélo, en complément du contrôle technique de vélo qu'elle a assuré sous la cité de 9h30 à 12h30 (cf paragraphe Contrôles techniques de vélos / Activité et réalisations 2019). Sur ce stand, elle a notamment présenté les vélos de location et les activités que propose l'association (15 visites reçues sur le stand).
- Le samedi 19/10/2019 de 14h00 à 17h00, à la salle de l'Auzelou à Tulle, dans le cadre du salon « Seniors », l'association a tenu un stand où elle a présenté ses activités et les vélos de location (13 visiteurs).
- Le samedi 30/11/2019 de 10h00 à 12h00 à côté du parking Saint-Pierre à Tulle, À Bicyclette a tenu un stand d'information où elle a présenté ses activités (29 visiteurs).

Interventions

À Bicyclette est intervenue auprès des associations étudiantes de l'IUT (institut universitaire de technologie) de Tulle, de l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) et de l'IFAS (institut de formation d'aides soignantes) pour leur présenter les activités de l'association, leur offrir des locations de vélo comme lots si elles organisaient une tombola/manifestation, et leur proposer un questionnaire/quiz orienté sur le vélo pour la participation du public à cet événement.

Tourisme

En 2019, pour allier vélo et loisirs, l'association a organisé une balade, une soirée retour de voyages à vélo et a accueilli plusieurs personnes voyageant à vélo et faisant escale à Tulle.

Balade

Les balades sont l'occasion d'apprendre à mieux pédaler et à élargir son champ d'action à vélo dans un cadre convivial. À Bicyclette en a organisé deux.

La première a eu lieu le samedi 21/09/2019, suite à la projection la veille du documentaire « Why we cycle » (cf partie Animations/Sensibilisation / Ciné-vélo). Il s'agissait d'une balade commentée présentant les aménagements cyclables réalisés, en cours et en projet. Elle avait aussi pour objectif de parcourir avec le public les principaux trajets réalisables par le plus grand nombre (quelque soit l'âge et la condition physique), c'est-à-dire ceux situés dans la vallée de la Corrèze à Tulle et au-delà, en faisant une boucle reliant Laguenne à l'Auzelou et passant par le futur pôle universitaire de Souillac. La partie du parcours entre Tulle et Laguenne n'a pu être réalisée. En effet, en raison de l'impatience de certains automobilistes et de leurs comportements (vrombissement de moteurs, coups de klaxon, insultes et dépassements rasants) l'association a préféré écourter la balade, pour préserver la sécurité des enfants (voir article de presse en annexes). 16 personnes dont 3 enfants ont participé à cette balade.

La seconde, intitulée « balade de Noël », s'est déroulée le dimanche 15/12/2019. Il s'agissait d'une balade dans Tulle pour aller au bal traditionnel mondial organisé par l'association Peuple et culture Corrèze et le centre régional des musiques traditionnelles en limousin (CRMTL). Cette balade avait aussi pour objectif de cheminer avec le public sur quelques axes faciles de Tulle (situés en fond de vallée de la Corrèze) et de voir l'état d'avancement de l'aménagement du trottoir cyclable du quai Continsouza. 18 personnes ont participé à cette promenade à vélo.

Voyage

L'association, faute de temps, n'a pas organisé de voyage à vélo en 2019, mais elle a poursuivi son accueil des cyclo-randonneurs de passage sur Tulle (une dizaine sur les 9 premiers mois de l'année), soit pour leur fournir un hébergement chez ses bénévoles, soit pour leur apporter des conseils, soit pour leur permettre de réparer leur

vélo à l'atelier.

Par ailleurs, l'association a organisé une soirée retour de voyages à vélo, le vendredi 25/10/2019 à 20h00, à Tulle, au café associatif « Ô soleil ». Des membres de l'association ayant fait un voyage à vélo sont venus raconter leur périple et toutes les péripéties et rencontres qui l'ont ponctué. 4 personnes ont participé à cette soirée.

Location de vélos

Depuis le 17/06/2019, l'association propose un service de location de vélos. Celui-ci comprend une flotte de 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et 4 vélos à assistance électrique.

Les vélos ont été acquis en 2019 par la communauté d'agglomération Tulle Agglo qui, dans le cadre d'une convention signée le 15/01/2019, les a mis à disposition d'À Bicyclette pour que l'association en assure la location.

Pour lancer le service de location de vélos l'association a réalisé un travail important qui a débuté en 2018 et même avant (en 2017, l'association a commencé à réfléchir à ce projet de location de vélos et à le présenter aux élus et au service technique de la communauté d'agglomération Tulle Agglo).

Au cours de l'année 2018, À Bicyclette a dû convaincre les élus de Tulle Agglo de soutenir ce projet ; établir un cahier des charges pour l'achat des vélos, solliciter plusieurs fabricants et/ou vendeurs de vélos ; analyser les offres qu'ils ont remises ; co-construire avec Tulle Agglo la convention de mise à disposition des vélos (signée le 15/01/2019).

En 2019, l'association a rédigé un contrat de location, défini le contenu de la plaquette présentant le service de location de vélos et l'a mise en forme en collaboration avec Tulle Agglo et un graphiste. Tulle Agglo a pris en charge les coûts relatifs à sa mise en forme et à son édition.

En 2019, 15 vélos ont été loués dont 3 avec une location s'achevant en 2020.

Par ailleurs, afin de répondre à une demande qui ne trouvait pas d'offres sur le département corrézien, À Bicyclette a loué, en novembre 2019, pendant 4 jours, un vélo adulte équipé d'un vélo suiveur à l'école Curie de Brive-la-Gaillarde pour qu'un enfant malvoyant puisse faire avec ses camarades de classe une sortie à vélo organisée par l'école.

Partenariats

L'association À Bicyclette n'agit pas en vase clos, elle interagit avec le monde extérieur. Elle a ainsi su au cours du temps, dans le cadre de ses activités, tisser des liens avec les acteurs du territoire de Tulle, du département de la Corrèze et même au-delà.

Dans les parties précédentes ont été cités certains partenariats établis par l'association avec des collectivités locales, des services de l'État et des associations. Toutefois, pour être complet, il y a lieu d'ajouter ceux listés ci-après.

Tulle Agglo et garage alternatif de Tulle – récupération vélos

Pour la récupération de vélos, l'association maintient sa relation partenariale auprès de la communauté d'agglomération Tulle Agglo et du garage alternatif de Tulle qu'elle a mis en place depuis 2017. Elle a ainsi convenu avec Tulle Agglo d'une part, que l'association puisse récupérer les vélos qui auraient été laissés dans ses déchetteries ; et d'autre part, que ses déchetteries informent le public de la possibilité de déposer des vélos inutilisés à l'association ou au garage alternatif de Tulle. Avec le garage alternatif de Tulle, situé en face de la déchetterie de Mulatet, il a été convenu qu'il stocke les vélos destinés à la déchetterie pour que l'association puisse les récupérer.

L'association de quartier Les Copains de la Barrière - appui et collaboration

Depuis les débuts de l'association de quartier Les Copains de la Barrière, À Bicyclette lui met à disposition sa boîte aux lettres. Par ailleurs, À Bicyclette a été partenaire de plusieurs opérations que l'association de quartier

a réalisées en 2019 :

- culture et entretien du jardin partagé, créé le 4/07/2018, sis à côté du local d'À Bicyclette, square Rentéria ;
- installation d'un composteur collectif, le 29/05/2019, au square Rentéria (À Bicyclette est un point-relais pour distribuer aux habitants du quartier les seaux à compost) ;
- bal traditionnel/folklorique dans la rue de la Barrière, le 6/10/2019.

Organismes sociaux - collaboration

À Bicyclette a travaillé en 2019 avec différentes organismes œuvrant dans le domaine de l'insertion. Cela s'est formalisé par des conventions de partenariats permettant :

- au centre communal d'action sociale (CCAS) de Tulle de proposer aux personnes qu'elle accompagne un bon d'achat de 60 € pour acquérir, à l'atelier d'À Bicyclette, un vélo d'occasion vérifié (ce service a été mis en place en 2018) ;
- et au département de la Corrèze d'apporter aux bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) une aide de 90 % pour la location ou l'acquisition d'un vélo et d'équipements (antivol et sacoches) à l'atelier d'À Bicyclette.

Pour que le partenariat entre l'association et le conseil départemental de la Corrèze soit mieux connu des référents des bénéficiaires du RSA et ainsi mieux diffusé auprès des bénéficiaires du RSA, À Bicyclette leur a présenté l'association et ses activités, le 8/10/2019, dans le cadre d'une réunion départementale de l'équipe accompagnant les bénéficiaires du RSA.

Communication

Diffusion d'informations par l'association

L'association réalise une lettre mensuelle d'informations pour ses adhérents et sympathisants. Cette lettre liste les activités à venir de l'association et donne des informations sur le vélo (actualités locales et nationales sur le vélo, aménagements cyclables mis en place, etc.).

Depuis mai 2019, elle dispose d'un nouveau site internet : <https://abicyclette-tulle.frama.site/>
Celui-ci a été conçu par un bénévole de l'association. Il présente l'association, ses activités et ses actualités.

L'écho des médias

L'association a bénéficié en 2019 d'un bon écho de la part de différents médias. Elle a fait l'objet d'articles dans la presse locale et dans le magazine d'une collectivité locale (voir quelques-uns d'entre eux en annexes). Elle a aussi été présentée dans une émission de radio « Pause vélo » diffusée dans différentes radios locales dont Bram'fm 98.3 (épisode n°15 du 13 février 2019, intitulé Spécial Saint Vélotin et écoutable à l'adresse suivante : <https://www.pausevelo.com/episode-15-special-saint-velotin/> , à partir de la 9^e minute). Par ailleurs, pour l'opération « Cyclistes, brillez ! » que l'association a organisé le 26/10/2019 à Tulle, France 3 a réalisé sur cet évènement un reportage qui a été diffusé, le même jour, dans l'édition du 19/20 Limousin .

ANNEXES : QUELQUES ARTICLES, UNE AFFICHE ET UN EXTRAIT DE PROGRAMME

- Article de Tulle Agglo Magazine (TAM) - n°28 d'avril 2019 - Location de vélos
- Article du quotidien La Montagne - samedi 15/06/2019 - Tulle parie sur le vélo
 - Extrait du livret du festival « Les Nuits de Nacre » du 27 au 30 juin 2019
- Article du bimestriel La Trousse Corrézienne - juillet-août 2019 - Location de vélos à Tulle
- Article du bimestriel La Trousse Corrézienne - juillet-août 2019 - S'apprendre à être autonomes
- Affiche sur le Ciné-vélo « Why we cycle » du 20/09/2019 et la balade à vélo du 21/09/2019
- Article du quotidien La Montagne - dimanche 22/09/2019 - Pas simple la balade urbaine en vélo



LOCATION DE VÉLOS

Ce printemps, lâchez le volant !

L'association À Bicyclette, soutenue par Tulle agglo, met en place un nouveau service de location de vélos. Objectif de l'opération : rendre possible une autre mobilité pour les trajets du quotidien. Zoom sur les modalités et les modèles proposés !

L'INFO EN +

Association À Bicyclette

78, rue de la Barrière à Tulle

Le local est ouvert :

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Lundi et vendredi de 14h à 18h

1^{er} samedi du mois : de 14h à 18h

09 72 57 35 57 ou 06 95 05 50 56

abicyclette.tulle@fub.fr

Certains d'entre vous attendaient ce service avec impatience. Il faut dire que le Tam aussi. L'idée de lâcher la voiture et de succomber aux charmes du deux-roues fait particulièrement envie. D'autant que votre magazine préféré, fin limier, a remarqué ces dernières années une forte augmentation de cyclistes dans Tulle, et parfois même au-delà. Choix financier, mode de vie, atout santé ou encore conscience écologique, peu importe le motif, le vélo se fraye un chemin dans la cité et se pose en véhicule d'avenir. L'installation de l'association À Bicyclette sur le territoire y est également pour beaucoup. Voici donc tous les ingrédients réunis pour mettre en place un service de location de vélos. Charge à l'agglo de financer l'acquisition des deux-roues et à l'association À Bicyclette d'administrer le service, forte de son expertise.

Comment ça marche ? La location s'effectue au local de l'association, rue de la Barrière à Tulle. Plusieurs modèles seront disponibles à partir du mois de mai : 20 vélos de ville, 3 vélos pliants et enfin 4 vélos assistance électrique. Chaque vélo loué est équipé d'antivol, panier, porte-bagages, pneus antirevirements et dispositif de lutte contre le vol et le recel (Bicycode). Enfin, des sacoches et des sièges bébés sont disponibles en option.

Le vélo de ville. Simple, pratique et économique, le vélo de ville se loue au trimestre, pour une durée maximum d'un an, à partir de 30 € (15 € pour les étudiants).

Le vélo pliant. Pratique pour ceux en manque de place ou devant cumuler plusieurs types de transports, le vélo pliant se range partout, peut prendre les transports en commun (train ou bus) et s'adapte à vos trajets quotidiens. Ils se louent au mois (durée maximum de 3 mois consécutifs) à partir de 10 €.

Le vélo à assistance électrique (VAE). Idéal dans notre cité aux 7 Collines, le VAE permet au cycliste d'augmenter son rayon de déplacement sans se fatiguer dans les côtes. Les trajets domicile-travail sont alors rendus plus faciles et plus accessibles. L'objectif de la location : permettre aux usagers de tester avant de s'équiper eux-mêmes ! Les vélos électriques se louent au mois (durée maximum de 3 mois consécutifs), à partir de 40 €. ■

Pour connaître le détail des modalités de location, ou effectuer une pré-réservation, contacter l'association À Bicyclette au 09 72 57 35 57 ou au 06 95 05 50 56.

Tulle parie sur le vélo



■ **ÉCOLOGIE.** Afin d'encourager les Tullistes à adopter un mode de transport propre, Tulle Agglo et l'association À bicyclette mettent en place un système de locations de vélos, dont quatre à assistance électrique.

■ **CIRCULATION.** L'autre objectif de ce nouveau service est de désengorger le centre-ville des nombreuses automobiles. Si l'expérience se révèle positive, l'Agglo pourrait décider d'intensifier le service de location. PHOTO AGNÈS GAUDIN

PAGE 11

Tulle → Vivre sa ville

TRANSPORTS ■ Tulle Agglo et l'association À Bicyclette viennent de lancer un système de location de vélos

Tous à vélo sur les routes de Tulle !



VISIBILITÉ. Les deux-roues, vérifiés et équipés de tous les éclairages nécessaires, doivent garantir la sécurité des utilisateurs. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

« L'idée c'est de se dire : ah, c'est possible de circuler en vélo ! Pourquoi pas moi ? »

Louer un vélo pour circuler dans les rues de Tulle ? C'est désormais possible. 27 bicyclettes sont mises à disposition, dont quatre à assistance électrique.

Robin Bouctot
robin.bouctot@centrefrance.com

Enfourcher son vélo dans une ville pentue comme Tulle exige une certaine forme de courage. Mais un petit moteur peut tout aussi bien s'y substituer. Et avant d'ouvrir le porte-monnaie pour se doter d'un vélo à assistance électrique, quoi de mieux que de s'essayer à l'engin pendant quelques mois ? Un nouveau service de location mis en place conjointement par Tulle Agglo et l'association À bicyclette le permet.

« L'idée, c'est bien sûr d'encourager la réflexion sur l'achat d'un vélo », reconnaît Laurent Hollécou, coordinateur de l'association. « Le vélo à assistance électrique, beaucoup en ont entendu parler, mais peu ont pu

l'essayer. » Et si ces engins font des émules, les vélos « traditionnels » ne sont pas à négliger, répète-t-il. Les étudiants, et notamment ceux du futur pôle universitaire de Souilhac, sont visés par ces nouvelles locations. « La plupart vivent en fond de vallée, donc ils n'ont pas trop de côtes. » D'autant plus que pour ces bicyclettes « classiques », la location peut durer jusqu'à un an.

« Voir circuler des vélos en ville peut aussi inciter la population à essayer », croit Séverine Ecuivillon, présidente d'À Bicyclette, rappelant par la même occasion que le développement des infrastructures comme les bandes cyclables allait dans un même sens de démocratisation du pédalage.

2 % de cyclistes

Le constat est sans appel pour les élus : « trop » de Tullistes se déplacent en voiture en ville. 75 %, contre seulement 2 % à vélo. « L'objectif, c'est de favoriser le non-usage de la voiture individuelle, désengorger la ville de Tulle et promouvoir une autre offre de transports écolo-

giques », résume Arnaud Collignon, vice-président de l'Agglo en charge de la mobilité.

Les porteurs du projet se donnent un an pour en étudier la mise en place. « Si cette grande expérimentation fonctionne, alors on réfléchira à augmenter le parc de vélos, explique l'élu. Nous allons aussi être très attentifs aux profils et à la cartographie des utilisateurs, voire si la population extérieure à Tulle fait également la démarche d'essayer. »

Car la location n'est pas réservée aux résidents de l'agglomération.

Un Briviste travaillant sur Tulle pouvant, par exemple, louer un vélo pliant qu'il transportera dans son coffre, et ainsi se garer en périphérie de la ville pour terminer son voyage en deux-roues. Pas plus que l'usage du vélo n'est réduit aux longues avenues de la ville et à ses fameuses montées. Pédaler dans une commune voisine étant tout aussi envisageable. Souhaitable même, assurent les porteurs du projet.

Pour les locations, c'est directement dans les locaux de l'association, au 78 de la rue de la

Barrière, que les intéressés doivent se présenter, avec quelques papiers et un chèque de caution (pas encaissé). Pour les quatre vélos à assistance électrique, les aspirants cyclistes devront cependant s'armer de patience, ceux-ci étant réservés jusqu'au mois d'octobre.

20.000 € de l'Agglo

Pour financer ses 27 vélos et les équipements qui vont avec, l'Agglo de Tulle a investi près de 20.000 €. Les deux-roues à assistance électrique, près de 2.000 € l'unité, représentant un coût important.

Contrairement à ce qui se fait dans certaines villes de France, comme Caen ou Nantes, aucun système promotionnel n'a pour l'instant été mis en place avec les commerçants en cycles, explique le coordinateur. Mais les loueurs de vélos désireux de pousser l'expérience pourront en revanche compter sur les conseils des bénévoles d'À Bicyclette. « Et nous voulons bien sûr que les grossistes locaux fonctionnent, on est là pour bosser ensemble », conclut Laurent Hollécou. ■

■ Fonctionnement des locations

Les tarifs évoluent selon le temps de location, avec des tarifs préférentiels pour les étudiants. Pour un vélo de ville, louable pour 4 trimestres consécutifs au maximum, compter 30 € pour trois mois (15 € pour un étudiant) et 120 € pour 12 mois (40 € en tarif étudiant). Pour un vélo pliant, louable pour trois mois consécutifs au maximum, les tarifs vont de 10 € pour un mois à 37 € pour trois mois. Pour un vélo à assistance électrique, louable pour trois mois consécutifs au maximum, les tarifs vont de 40 € pour un mois à 150 € pour trois mois. L'autonomie des batteries est estimée à 80 kilomètres, variable selon l'usage. Les locations sont possibles pour tous, à partir de 16 ans. Des sacoches et des porte-bébé sont également mis en location.

Extrait du livret du festival « Les Nuits de Nacre » du 27 au 30 juin 2019



INFOS PRATIQUES

BUVETTES NACRÉES

Cette année, les "Nacres" (jetons) sont la monnaie officielle du festival.
Points de vente et ouverture des buvettes :

	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Scène Gambetta	à partir de 19h	à partir de 18h30	à partir de 18h30	à partir de 16h
Scène Tavé	-	à partir de 18h	à partir de 15h	-

En dehors de ces horaires, vous pouvez acheter vos "Nacres" à la boutique du festival chaque jour à partir de 10h.

STATIONNEMENT

Les parkings Gabriel Péri, du Pas Roulant et Saint-Pierre sont gratuits le temps du festival et ouverts tardivement les vendredi et samedi.

Les camping-cars et camions sont les bienvenus sur leurs aires dédiées : six places d'accueil aux normes à côté du 16 avenue du Lieutenant-Colonel Faro à 6 euros/nuit, et stationnement sur le parking de la salle municipale de l'Auzelou. Des navettes relient régulièrement ces deux parkings au centre-ville.

Un parking PMR (Personne à Mobilité Réduite) est à votre disposition devant La Mie Câline, 2 quai de la République.

FESTIVAL DURABLE

Des gobelets consignés réutilisables sont disponibles aux buvettes. Les festivaliers sont invités à trier tous leurs déchets dans les poubelles de tri sélectif.

TOUS À VÉLO !

Le festival s'associe à l'association tulliste «À bicyclette» afin de proposer un gardiennage de votre vélo le temps du festival. À cela s'ajoute la possibilité d'un contrôle technique et de petites réparations (freins, vitesses). Laurent se fera un plaisir de vous accueillir vous et votre bolide !

Place Gambetta, près de la fontaine : Les vendredi 28 et samedi 29 juin à partir de 17h30 jusqu'à la fin des concerts pour le gardiennage. Contrôle technique jusqu'à 22h.

Projection-débat « why we cycle »

Vendredi 20 septembre 2019 à 18h30
médiathèque de Tulle
Entrée libre

Balade à vélo à Tulle

Samedi 21 septembre 2019 à 14h15
Départ 78 rue de la Barrière - 19000 Tulle
À partir de 13h30, vérification des vélos
et prêt de vélos sur réservation*



« Et si, dans Tulle et son agglomération, nous nous déplaçons à vélo... »



* Informations et réservation des vélos :
Association À Bicyclette 09 72 57 35 57 ou abicyclette.tulle@fub.fr



Location de vélos à Tulle

PAR PHILIPPE VAN ASSCHE

Une occasion de donner des nouvelles fraîches d'*À bicyclette*, cette association tulliste, née en 2013 et ressuscitée en 2016, qui s'active dare-dare pour mettre dans la lumière des réverbères la petite reine. En mars 2017, l'atelier vélo ouvre rue de la Barrière. C'est un pari. Un pari qui s'autofinance à prix libre et donne de l'élan. Depuis, les collectivités ont répondu favorablement aux demandes de soutien : la Mairie, le Département, la Direction régionale de l'environnement, la Préfecture, le Fond de développement de la vie associative, l'Agence régionale de santé, la MAIF... De quoi pédaler sur le bon développement et embaucher un salarié 28 heures semaine, un des bénévoles à l'origine du renouveau, Laurent Hollécou.

Depuis mi-juin, entre atelier, revente, repair-café, contrôle technique, gardiennage et essaimage tous azimuts, est venue s'immiscer une nouvelle activité : la location de vélo. Un test grandeur urbaine pour trois types de deux roues disponibles : le *ville*, en location au trimestre ; le *pliant* et l'*assisté électrique*, en prêt de un à trois mois. L'association n'a pas assez de temps et d'espace disponibles pour faire des locations courtes. Ce nouveau service fait l'objet d'une convention sur trois ans avec l'Agglo. Cette dernière a acheté les vélos. Au bout de trois ans, ils feront le bilan. *À bicyclette* n'a pas forcément vocation à garder cette activité. Mais pour l'instant, elle devrait contribuer à mettre dans le vent la petite reine sur le bitume fondant des bords de La Corrèze.

À bicyclette, 78 rue de la Barrière, 1900 Tulle
Site : abicyclette-tulle.frama.site

S'APPRENDRE À ÊTRE AUTONOMES

S.E.L. de terre

Quelle plus grande autonomie que celle de l'alimentation ? Indispensable en cas de rupture de flux d'approvisionnement ! Pour cela, il faut certes disposer d'un terrain (ou utiliser/partager celui d'un voisin, d'un ami), mais aussi de semences librement reproductibles et de savoir-faire aussi bien en culture qu'en récolte de semences. Afin de favoriser les échanges de graines et de savoirs, s'est constitué *S.E.L. de terre*, système d'échange local consacré au jardinage naturel sur sol vivant, aux semences libres, s'inspirant des principes de la permaculture. Réseau informel, il comporte différents groupes en divers endroits du département. Chacun a sa propre grainothèque et des échanges de semences s'effectuent tant entre membres de chaque groupe qu'entre les groupes eux-mêmes à l'occasion.

<http://seldeterre.communityforge.net/home>.

À Bicyclette

Pouvoir se déplacer sans pétrole, parcourir davantage que quelques kilomètres à pieds ? La solution ? Le vélo ! Engin convivial s'il en est (au sens propre comme au sens que lui donne Ivan Illich, à savoir la maîtrise de l'outil), il est symbolique d'une certaine liberté et d'autonomie de déplacement. À condition de savoir l'entretenir et le réparer le cas échéant. L'association *À Bicyclette* installée à Tulle s'inscrit dans une démarche d'autonomisation et de partage. Son atelier vélo est d'ailleurs dit *participatif et solidaire*. Tout est dit. On n'apporte pas son vélo à réparer ; on répare son vélo avec de l'aide (si besoin). Cela permet d'apprendre. Et ces prestations sont à prix libre.

L'association essaime en Corrèze. Elle organise notamment des ateliers vélos à la ressourcerie *À Tout Venant* à Brive, qui ambitionne de devenir prochainement autonome.

Et elle propose également, depuis le mois de juin, une location de vélos en partenariat avec Tulle Agglo. (voir brève page 2)

78 rue de la Barrière, 19000 Tulle
09 72 57 35 57 - 06 95 05 50 56
<https://abicyclette-tulle.frama.site/>.

Tulle → Vivre sa ville

EXPÉRIENCE ■ L'association A Bicyclette a organisé hier après midi un déplacement en ville

Pas simple la balade urbaine en vélo

L'association Tulliste A Bicyclette a organisé hier une balade à vélo dans la ville pour sensibiliser la population aux difficultés de circuler... à bicyclette.

Arnaud Besnard

Coup de klaxon, insultes, énervements... mais aussi des sourires et des « bonjours ». La petite balade organisée hier, en début d'après midi dans les rues de la ville par l'association A Bicyclette n'est pas passée inaperçue. Et pour les participants, la confirmation que le partage de la chaussée ne va pas de soi pour tout le monde.

1 Départ rue de la Barrière. « L'idée, ce n'est pas d'embêter les voitures mais de montrer que nous aussi, nous avons le droit de rouler en vélo dans les rues de notre ville » précise une participante, pratiquante convaincue.

Et si possible, sans risquer de se faire renverser et sans essayer l'agressivité de certains automobilistes.

Partis de la rue de la Barrière vers 14 h 15, devant le local de l'association, ils étaient une quinzaine, adultes, enfants, voire très jeunes enfants, à s'élanter. Depuis que le contresens a été autorisé pour les vélos, elle est davantage empruntée.

2 Quoi de Rigny, « là où c'est chaud ». Premier arrêt au début du quai de Rigny. C'est un point noir. Ici, les participants ne peuvent que constater la difficulté à aménager une voie cy-



PLACE DE SMOLENSK. Pour arriver jusque-là, les cyclistes ont affronté quelques difficultés. La suite du parcours vers Laguenne va se révéler presque impossible. PHOTO : ARNAUD BESNARD

clable. Une idée fuse de supprimer le stationnement sur la gauche. Mais plus loin, il y a des habitations avec des trottoirs déjà très étroits. La joyeuse troupe s'engage mais avec un vélo-balai, à l'arrière pour faire patienter les automobilistes.

Ouf ! On aperçoit, la rue de l'Estabourmie. Tout le monde bifurque à droite mais pour constater que, s'il y a une belle perspective sur la rivière, la rue est extrêmement dangereuse à

deux roues. Arrivée au rond-point de Souilhac, direction le Campus.

3 Le Campus. Là, une voie cyclable est prévue : « Mais comme on est en zone 30 et que c'est un cul-de-sac où les gens viennent chercher un stationnement, la voie cyclable ne se justifie pas du tout. En revanche des appuis vélos en de multiples points seraient les bienvenues » estime Laurent Hollécou. Dans le groupe, tout le monde

est au courant « des bonnes intentions » de la municipalité et de l'Agglo pour aller vers des déplacements doux. « On voudrait juste être associés aux projets plus en amont des décisions finales. »

4 En selle direction la gare. « On voit bien qu'on dérange, constate une autre participante, en quelques décennies, la voiture à vraiment prit toute la place sur la chaussée ». Toutefois, elle remarque que « plus

on est dans le centre, plus les automobilistes sont conciliants ».

Effectivement, c'est plus loin que ça va se gâter. Une halte sur la place De Smolensk permet à Laurent Hollécou de préciser la demande de l'association concernant l'avenue Victor-Hugo : une voie cyclable un peu plus large et à contresens.

5 En route vers Laguenne. On passe devant la gare et très vite, on trouve sur la droite une voie que personne ne sait identifier. Trottoir ou piste cyclable ? En tout cas, c'est physiquement séparé de la route. On passe devant la médiathèque, tout le monde se sent en sécurité. Mais, cette jolie piste-trottoir s'arrête et là, il faut rejoindre la route. Un lieu de rencontre entre vélo et voiture typiquement dangereux pour les cyclistes. Un peu plus loin en allant vers Laguenne, les ennuis prennent de l'ampleur. Impossible de dépasser pour les voitures qui s'impatientent derrière.

Au volant d'un coupé décapotable Mercedes gris, un vieux beau, exaspéré, prend le risque de dépasser le groupe. S'il avait dû se rabattre... Personne ne veut imaginer.

Au bout de quelques centaines de mètres, plusieurs participants recommandent de rebrousser chemin. Les cyclistes ressentent une grosse tension derrière eux, certains automobilistes font vrombir le moteur. On entend même des insultes. « On n'avait prévu d'aller jusqu'à l'église de Laguenne, mais là, en groupe, c'est vrai que c'est dangereux ». ■

Un frein pour se remettre au vélo

L'un des freins à l'utilisation du vélo que Laurent Hollécou met en exergue, c'est le choix et l'entretien d'un vélo.

« Il faut le bon vélo pour le bon usage, bien réglé qui ne grince pas, où rien ne frotte. Souvent les gens achètent un vélo très bas de gamme, roule sous gonflé, les roulements sont mauvais... » Et là chaque coup de pédale est difficile ! « Par exemple en ville, le VTT, ce n'est pas l'idéal, la position n'est pas du tout adaptée ».

L'association A Bicyclette loue des vélos mais peut aussi donner des conseils... ■



WEEK-END. Un peu moins de circulation le week-end en ville : l'occasion de se lancer et de refaire du vélo. PHOTO : AGNÈS GAUDIN

Fin du parcours : la rue Victor-Hugo l'Auzelou et un début de voie verte

Retour vers le centre-ville et inévitable passage par l'avenue Victor-Hugo.

Là, le regard plutôt bienveillant des passants et de quelques commerçants est rassurant. Le comble de la mauvaise humeur revient au conducteur d'un camping-car, manifestation retraitée et en balade, lui aussi, qui manifeste son mécontentement devant l'obligation de freiner. Le même qui ralentit la circulation sur les routes sinieuses de la région.

« On est habitué à faire face à ce type de comportement »

commente un cycliste du groupe, faut pas s'agacer. »

La fin du parcours passe par les quais, voie de droite pour arriver quai Continsouza où des travaux sont en cours.

Là, Tulle Agglo et la municipalité ont prévu la création d'un début de voie verte pour les cyclistes. Dans un premier temps, cette voie verte ne devrait couvrir que 400 mètres de distance. Mais c'est un début, justement. « L'idéal serait que dans l'avenir, il y ait une continuité de circulation pour les cyclistes », espère Laurent Hollécou. ■